

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le conseil municipal se réunira
mardi 8 janvier 2019 à 20h
dans la salle Emile Mémin – 1, place du Château Gaillard à Paizay le Tort,

et aura pour ordre du jour :

- 1/ Commune nouvelle : Installation du Conseil municipal
- 2/ Commune nouvelle : Election du Maire
- 3/ Commune nouvelle : Fixation du nombre des Adjointes au Maire
- 4/ Commune nouvelle : Election des Adjointes au Maire
- 5/ Lecture et diffusion aux conseillers municipaux de la Charte de l'élu local
- 6/ Commune nouvelle : Fixation de l'ordre du tableau du Conseil municipal et installation
- 7/ Communes déléguées : Installation des Maires délégués
- 8/ Communes déléguées : création de conseils communaux dans les communes déléguées, fixation de leur composition et élection de leurs membres
- 9/ Communes déléguées : Fixation du nombre des Adjointes et des Conseillers municipaux ayant délégation
- 10/ Communes déléguées : Election des Adjointes et des Conseillers municipaux ayant délégation
- 11/ Commune nouvelle : Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- 12/ Communes déléguées : Indemnités de fonction du Maire délégué, des Adjointes délégués et des Conseillers ayant délégation dans une commune déléguée
- 13/ Commune nouvelle : Règlement intérieur du Conseil municipal
- 14/ Commune nouvelle : Compétence du Conseil municipal consenties par délégation au Maire
- 15/ Commune nouvelle : Création de la Commission d'appels d'offres et désignation de ses membres
- 15 bis/ Commune nouvelle : Création des commissions municipales thématiques
- 16/ Commune nouvelle : Fixation du nombre des membres du CCAS
- 17/ Commune nouvelle : Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- 18/ Création de régies municipales d'avances et de recettes
- 19/ Création d'un emploi fonctionnel de Directeur général des services
- 20/ Tableau des effectifs municipaux au 1^{er} janvier 2019

.../...

Mazières-sur-Béronne, Mairie déléguée – Tél. 05 49 27 05 56 – mairie-mazieressurberonne@paysmellois.org
Paizay-le-Tort, Mairie déléguée – Tél. 05 49 27 04 85 – paizayletort@wanadoo.fr
Saint-Léger-de-la-Martinière, Mairie déléguée – Tél. 05 49 27 01 53- mairiestlegerlamartiniere@wanadoo.fr
Saint-Martin-lès-Melle, Mairie déléguée – Tél. 05 49 27 01 06 – mairiestmartinlesmelle@wanadoo.fr

21/ Durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles
22/ Convention de télétransmission des actes avec l'Etat
23/ Questions diverses.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacqueline Bouchet,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bouchet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Maire de Paizay-le-Tort